

Conseil Municipal - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal, Mme Sylvie JEANNIN

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite à la démission de M. Jean-Loup COLY de son mandat de conseiller municipal à compter du 1^{er} août 2003, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Électoral, de procéder à l'installation de Mme Sylvie JEANNIN, candidate issue de la même liste et suivant le dernier élu, et qui a accepté de siéger au Conseil Municipal par courrier du 18 août 2003.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce changement.

«**M. LE MAIRE :** Je souhaite la bienvenue à Sylvie JEANNIN. Ce n'est pas tellement une inconnue car depuis quelque temps on la voyait à toutes les séances du Conseil.

Mme Sylvie JEANNIN : Je suis bien évidemment très contente de rejoindre l'équipe municipale bisontine et ce à plus d'un titre, d'une part c'est symbolique en cette année 2003 qui marque la cinquantième année de Municipalité socialiste à Besançon, d'autre part de pouvoir représenter un peu plus la catégorie des ouvriers employés dont je viens qui en a fortement besoin à mon avis au regard de l'actualité sociale malheureusement bien chargée depuis plusieurs mois maintenant, tant au niveau local que national. Je terminerai, ce sera très court, juste en disant que j'ai une forte pensée pour mon père qui n'aura pas eu la chance de me voir siéger en cette assemblée de son vivant. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci Sylvie. On te souhaite la bienvenue et on est persuadé que tu feras du très bon travail».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 2003.